Projet Ma3an

**Déclaration Annuelle du Programme**

Date de publication : 01 Juillet 2021

*Le contenu de cette Déclaration Annuelle du Programme est la responsabilité de FHI 360 et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.*

**TABLE DES MATIÈRES**

I. APERÇU DU PROJET MA3AN 3

II. BUT ET DOMAINES D'ACTIVITÉ DE LA DÉCLARATION ANNUELLE DU PROGRAMME 4

III. INSTRUCTIONS POUR LES CANDIDATS 7

IV. ÉLIGIBILITÉ 8

V. ÉVALUATION 9

VI. PARAMÈTRES DE LA SUBVENTION 11

VII. PROCÉDURES DE DEMANDE INITIALE 13

VIII. PROCHAINES ÉTAPES POUR LES CANDIDATS PRÉSÉLECTIONNÉS ET LES CANDIDATS RETENUS .. 14

IX. MODALITÉS ET CONDITIONS ................................................................................................... 16

X. CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ ...18

**I. APERÇU DU PROJET MA3AN**

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) finance le projet quinquennal (septembre 2018 - août 2023) *Ma3an*, mis en œuvre par FHI 360, qui travaille avec 33 communautés dans 15 gouvernorats à travers la Tunisie.

Le but du programme Ma3an de l'USAID est ***d'accroître la participation des jeunes à la vie civique et politique, de répondre aux doléances des jeunes et de prévenir la radicalisation dans les communautés tunisiennes vulnérables à l'extrémisme violent***. Pour atteindre ce but, Ma3an applique un modèle communautaire de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et cherche à promouvoir deux objectifs :

**Objectif 1 :** les jeunes sont dotés de compétences et engagés dans des actions civiques avec les acteurs locaux pour répondre aux besoins et aux doléances de leurs communautés (*développement positif des jeunes DPJ - PYD).*

**Objectif 2 :** les capacités tunisiennes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (EV) sont renforcées (*Prevention/ lutte contre l’Extrémisme Violent PLEV - P/CVE*).

***Pour les besoins de cette*** ***Déclaration Annuelle du Programme (DAP), les activités de subvention sont censées s'appuyer sur le travail de Ma3an dans 33 communautés (dans 15 gouvernorats) où Ma3an a commencé à travailler et étendre sa portée aux gouvernorats restants de la Tunisie.***

Le modèle communautaire de Ma3an pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (PLEV - P/CVE) cherche à améliorer les connaissances, les attitudes et les compétences des acteurs étatiques et non étatiques pour mettre en œuvre des approches participatives pour : 1) comprendre le contexte et la dynamique de l’extrémisme violent ; 2) s'engager, établir des partenariats et planifier des solutions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (PLEV - P/CVE) appropriées au niveau local ; 3) mettre en œuvre et maintenir ces solutions. Nous travaillons également au niveau institutionnel afin d'établir ou de renforcer les mécanismes et les partenariats capables de soutenir les solutions *PLEV* -P/CVE locales.

En étroite partenariat avec la CNLCT ‘’Commission Nationale de Lutte contre le Terrorisme’’ et en synergie avec la Stratégie Nationale Tunisienne de P/CVE, Ma3an lancera l'APS nationale (Déclaration Annuelle de Programme) où les activités de P/CVE seront mises en œuvre sur les 24 gouvernorats abordant différents axes. Prenant en considération le contexte tunisien et les dynamiques spécifiques de chaque communauté, FHI360 et le CNLCT soutiendront et travailleront à travers des partenaires locales potentielles ( organisations) pour mettre en œuvre un processus communautaire qui comprend: 1) l'engagement des jeunes vulnérables pour cartographier les opportunités et les défis de leurs communautés ; 2) la convocation d'un groupe communautaire inclusif pour analyser en collaboration les données générées par les jeunes et prioriser les activités de résilience ; et 3) le soutien aux communautés pour mettre en œuvre des activités/solution contextualisées qui diminuent la vulnérabilité (actuellement en cours dans de nombreuses communautés). Dans chaque communauté, un comité communautaire multipartite a été créé pour soutenir et maintenir les mécanismes et les activités de collaboration dirigés par la communauté. En outre, l'IREX, partenaire de FHI 360, a formé et soutenu les jeunes mentors de ces communautés pour qu'ils engagent d'autres jeunes dans des formations et des activités visant à renforcer l'éducation aux médias et à lutter contre la désinformation, à organiser des événements de narration pour les jeunes et à les exposer à des opportunités et des ressources professionnelles. Les bénéficiaires de subventions dans le cadre de cette DAP peuvent souhaiter consulter et s'engager avec ces comités communautaires, les jeunes mentors, la CNLCT (à travers ses points focaux) là où ils sont actifs pour concevoir et mettre en œuvre des activités localement contextualisées.

**II. BUT ET DOMAINES D'ACTIVITÉ DE LA DÉCLARATION ANNUELLE DU PROGRAMME**

Dans le cadre d’appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale tunisienne de P/CVE, FHI360, en étroite partenariat avec le CNLCT, travaillera avec ses partenaires potentiels (ministères, bailleurs de fonds, autorités locales, OSC) pour le développement et la mise en œuvre des solutions de P/CVE afin de relever les défis du contexte tunisien. Ces partenariats constituent un outil efficace pour étendre et aligner les efforts visant à optimiser la mise en œuvre de la stratégie P/CVE de la CNLCT et faire avancer les objectifs du programme de lutte contre l'extrémisme violent en Tunisie en engageant toutes parties prenantes potentielles. Afin d'atteindre des objectifs communs, Ma3an et le CNLCT responsabiliseront et travailleront en étroite collaboration avec les organisations de la société civile tunisienne et leur donne les moyens de mettre en œuvre des programmes de (DPJ – PYD) et de (PLEV - P/CVE) au niveau communautaire et national. FHI 360 s'associe à des OSC tunisiennes qualifiées qui sont sélectionnées par le biais d'un processus d'attribution concurrentiel. FHI 360 octroie des subventions aux OSC locales et nationales qui ont prouvé leurs connaissances, leurs compétences et leur capacité à mettre en œuvre avec succès les programmes (DPJ – PYD) et (PLEV - P/CVE). Le partenariat entre FHI 360 et les (CSO-OSC) est donc fondé sur un désir mutuel de répondre aux attentes définies et aux résultats du programme, et caractérisée par un respect et une confiance mutuels dans la capacité de chaque (CSO-OSC) à prendre la direction de la programmation, FHI 360 assurant la supervision et le suivi. FHI 360 fournit un soutien de renforcement des capacités des (CSO-OSC) en fonction de la demande, notamment en matière de collecte de fonds/élaboration de propositions, de développement organisationnel et de gestion financière, dans le but de renforcer les capacités des (CSO-OSC) jusqu'au point où elles peuvent demander un financement direct à l'USAID et à d'autres donateurs. Conformément à l'initiative de l'USAID Nouvelle Initiative de Partenariat, FHI 360 s'engage à renforcer et à investir dans les capacités des (CSO-OSC) partenaires tunisiennes afin d'accroître la durabilité des investissements Ma3an de l'USAID.

Par le biais de cette Déclaration Annuelle du Programme (DAP), Ma3an a l'intention d'ajouter à ses activités existantes et à ses partenariats locaux en soutenant les organisations de la société civile et entreprises des différentes régions de la Tunisie pour mener des initiatives contextualisées et qui ont un "impact national" et qui servent à engager les jeunes, les individus, les groupes informels, les coalitions, et/ou les médias pour : 1. concevoir et mettre en œuvre des activités de communication P/CVE ; 2. favoriser la gestion des connaissances, la mise en réseau et la collaboration entre les responsables de la mise en œuvre des activités P/CVE en Tunisie ; 3. plaider en faveur du développement positif des jeunes et des initiatives P/CVE menées localement ; 4. renforcer la capacité de programmation P/CVE parmi les OSC et les institutions tunisiennes ; 5. promouvoir la participation des femmes tunisiennes aux efforts P/CVE; et 6. fournir aux jeunes vulnérables à l’extrémise violent des activités sportives et récréatives.

1. **Principes directeurs**

Les activités de subvention financées par cette DAP doivent intégrer les principes directeurs suivants :

* **Les activités doivent être fondées sur le contexte et appartenir à la Tunisie :** prenant en considération les axes de la stratégie nationale P/CVE, les activités sont censées soutenir des mécanismes durables pour une collaboration continue entre les parties prenantes qui sont inclusives, participatives et axées sur les solutions. La conception et la mise en œuvre d'[[1]](#footnote-2)interventions efficaces de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (PLEV - P/CVE) doivent s'appuyer sur une compréhension des moteurs et dynamiques locaux de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Les activités financées dans le cadre de cette DAP doivent intégrer des processus inclusifs, axés sur la Tunisie, qui aident les parties prenantes à mobiliser leurs ressources, leurs réseaux et leurs capacités pour mettre en œuvre des solutions P/CVE.
* Les **activités doivent être inclusives et promouvoir une collaboration durable** : Au-delà de l’étroite partenariat entre la CNLCT et FHI360, les activités doivent être inclusives pour toutes les parties prenantes - y compris les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les autres groupes marginalisés - et refléter les principes du développement positif des jeunes, (DPJ - PYD)[[2]](#footnote-3) en établissant des partenariats avec les jeunes en tant que parties prenantes, résolveurs de problèmes et agents de changement. La collaboration inclusive est soutenue par la création d'un environnement propice à la consultation et à l'action conjointe de plusieurs parties prenantes, par le partage de processus et d'outils pour l'action collaborative, et par l'intention d'assurer la mixité et la diversité des participants aux activités. Les activités contextualisées financées dans le cadre de cette DAP doivent être un modèle de collaboration inclusive dans la manière dont elles sont identifiées, planifiées et mises en œuvre.

1. **Domaines d'activité de la subvention :**

Les candidats sont invités à soumettre des notes conceptuelles pour un ou plusieurs des domaines d'activité de la subvention suivants. Bien que les domaines suivants soient considérés comme prioritaires pour le financement, les candidats peuvent identifier et proposer des activités autres que celles énumérées à titre d'exemple, tant qu'ils justifient comment ces activités sont liées aux domaines d'activité de la subvention et les soutiennent. En outre, Ma3an donnera la priorité aux activités conçues pour collaborer, s'associer et/ou soutenir les organisations existantes et les structures gouvernementales au service des jeunes et des femmes tunisiennes. Toutes les activités doivent viser à atteindre un nombre égal de participants masculins et féminins. Pour les activités proposées qui incluent des jeunes bénéficiaires, la tranche d'ge doit être de 18 à 29 ans et la majorité des jeunes bénéficiaires doivent être ceux qui ont peu ou pas d'accès à des activités similaires, et/ou ceux qui sont les plus à risque de s'engager dans des comportements négatifs, y compris la violence, et ceux identifiés comme étant les plus vulnérables à l'influence des organisations extrémistes violentes (OEV - VEO).

1. **P/CVE Communications.** Inspiré par les recommandations de la stratégie nationale de P/CVE, concevoir et mettre en œuvre des activités, des produits et des campagnes de communication pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent par le biais de plateformes de médias sociaux/web/news. Les activités doivent inclure des campagnes sur les médias sociaux, la création et la diffusion de discours alternatifs, l'organisation de dialogues au niveau national, l'identification et la collaboration avec des messagers tunisiens crédibles et des influenceurs sociaux afin de promouvoir des discours alternatifs. En particulier, Ma3an recherche des propositions pour créer une communauté en ligne de discours alternatifs présentant des histoires de réussite de la communauté et du contenu généré par les jeunes et conservé en utilisant de multiples plateformes de médias sociaux pour remettre en question les perceptions négatives et mettre en évidence les histoires qui montrent comment les jeunes Tunisiens abordent de manière constructive les défis auxquels ils sont confrontés. La communauté en ligne utilisera Facebook, YouTube, WhatsApp et d'autres plateformes populaires pour produire et discuter d'alternatives positives aux discours négatifs diffusés par les organisations extrémistes violentes, et pour présenter les efforts et les solutions communautaires (mis en œuvre par le projet Ma3an et d'autres) qui offrent aux jeunes une voie constructive pour les aider à contribuer positivement au développement de leur communauté.

***Activités illustratives :***

* Campagnes médiatiques pour promouvoir le travail de (PLEV-P/CVE) qui a lieu dans toute la Tunisie ; et faire connaître et augmenter la visibilité de l'engagement positif et des contributions civiques des jeunes ;
* Créer une communauté en ligne de discours alternatif afin d'engager les jeunes dans des idées et des efforts positifs et non violents et de présenter des histoires de réussite de la communauté et du contenu généré et conservé par les jeunes en utilisant de multiples plates-formes de médias sociaux pour remettre en question les perceptions négatives et mettre en évidence les histoires qui montrent comment les jeunes Tunisiens abordent de manière constructive les défis auxquels ils font face.
* Soutenir les campagnes menées par les jeunes et la création de contenu numérique, en s'inspirant de l'initiative Ma3an Clean E-Houmtek (Hamdoulah Labes - Hay Ettadhamen | (Clean eHoumtek) (facebook.com) pour améliorer la façon dont leurs communautés sont représentées dans les médias populaires et sociaux afin de réduire la stigmatisation ;
* Soutenir les canaux de communication et les dialogues menés par les jeunes pour lutter contre la méfiance entre les jeunes et les autorités locales, comme la police locale ;
* Renforcement des capacités en matière de journalisme alternatif, de documentaires et de production de contenus pour les jeunes des zones vulnérables afin d'améliorer l'image stigmatisée de leurs régions.

1. **Planification d'événements PLEV-P/CVE, mise en réseau, gestion et diffusion des connaissances.** Il existe un large éventail d'acteurs internationaux, étatiques et non étatiques, de parties prenantes, de pratiques et d'approches qui contribuent actuellement aux efforts de prévention et de lutte contre la violence domestique en Tunisie. Il est nécessaire que ces parties prenantes soient mises en réseau par le biais de conférences et d'événements nationaux et régionaux pour discuter de la programmation, des approches et des bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre la violence domestique, et pour aider à coordonner les efforts nationaux et devrait prendre en considération le contexte et la dynamique tunisiens afin d'ajuster des initiatives efficaces et contextualisées. Les activités devraient également viser à renforcer une culture de diffusion des connaissances et des apprentissages fondés sur des données probantes parmi les organisations travaillant sur la PLEV-P/CVE en Tunisie.

***Activités illustratives :***

* Organiser des conférences, des ateliers et des événements nationaux et régionaux réunissant les parties prenantes de la PLEV-P/CVE du gouvernement, de la société civile et du secteur privé dans le but de partager et d'échanger des connaissances, de créer des réseaux et de coordonner ;
* Développer des produits de connaissance et d'apprentissage liés à la PLEV-P/CVE et des études de recherche demandées sur les dynamiques émergentes de l’extrémisme violent afin de combler les lacunes en matière de connaissances et de preuves et de les diffuser aux parties prenantes, y compris les institutions gouvernementales nationales et infranationales tunisiennes, les bailleurs de fonds internationaux, la société civile et les établissements d'enseignement secondaire et supérieur afin d'informer la stratégie, la politique et les activités.

1. **Plaidoyer pour (PLEV - P/CVE) et (DPJ- PYD).** Concevoir et mettre en œuvre des activités de plaidoyer en faveur des réformes politiques du gouvernement tunisien et de l'augmentation des investissements au profit du développement positif des jeunes, de l'engagement civique et d'autres compétences des jeunes par le biais d'activités sociales, culturelles et sportives et d'activités impliquant les médias et les communications. Soutenir les efforts de plaidoyer visant à promouvoir le développement de la main-d'œuvre des jeunes et les moyens de réduire les taux d'abandon scolaire, ainsi que les réformes locales et/ou les nouvelles politiques qui abordent les problèmes identifiés par les jeunes ou renforcent l'environnement favorable à la participation et à la contribution positive des jeunes. Les activités peuvent également inclure des efforts de sensibilisation visant à améliorer les relations entre les jeunes et la police et/ou la réintégration des combattants terroristes étrangers et des prisonniers extrémistes violents. Toutes les activités proposées doivent inclure une participation substantielle des jeunes et les initiatives de plaidoyer dirigées par des jeunes sont préférées.

***Activités illustratives :***

* Campagnes de plaidoyer menées par les OSC et les jeunes visant à mettre en place des politiques ou des programmes financés par le gouvernement pour atténuer les facteurs et dynamiques spécifiques de l'extrémisme violent et/ou accroître la résilience des jeunes à l'extrémisme violent ;
* Soutenir les réseaux de jeunes afin d'accroître la participation des jeunes à l'action civique non violente, y compris le plaidoyer et le dialogue menés par les jeunes pour répondre à leurs doléances.

1. **Soutien au renforcement des capacités (PLEV- P/CVE) de la société civile et du gouvernement.** Les initiatives relevant de ce domaine d'activité viseront à accroître la compréhension et l'expertise des représentants du gouvernement, de la société civile et du secteur privé dans la conception et la mise en œuvre des activités (PLEV - P/CVE) en élaborant et en mettant en œuvre des programmes et des ressources de formation. Les activités devraient renforcer les capacités des OSC en matière de (PLEV - P/CVE) et les partenariats de la société civile avec le CNLCT et d'autres institutions gouvernementales, les écoles et les universités et le secteur privé. Les activités peuvent inclure des formations qui utilisent les modules et les exercices trouvés dans la version arabe du Guide de référence CVE [(](http://www.cvereferenceguide.org)www.cvereferenceguide.org) qui sera bientôt lancée et développée par FHI 360 pour l'USAID.

***Activités illustratives :***

* Fournir des programmes de formation axés sur la demande en matière de (PLEV - P/CVE) et de (DPJ – PYD) aux OSC, aux organisations de jeunesse et aux autorités gouvernementales locales dans tout le pays.
* Développer du matériel de renforcement des capacités sur mesure pour les organisations tunisiennes qui promeuvent les programmes (PLEV - P/CVE) et (DPJ – PYD) et pour une utilisation dans les milieux éducatifs.

1. **Promouvoir la participation des femmes tunisiennes aux efforts de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.** Les activités doivent promouvoir et renforcer les efforts centrés sur les femmes pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent. Les interventions doivent se concentrer sur l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes et des organisations de femmes pour identifier et répondre à l'extrémisme et aux causes profondes de l'extrémisme violent dans leurs familles ou communautés. Les candidats doivent envisager d'engager les groupes de femmes existants au niveau communautaire, y compris les artisans, car ils offrent un espace sûr pour les échanges entre femmes et mères.

***Activités illustratives :***

* Promouvoir une plus grande inclusion des femmes, et leur consultation, dans l'établissement des programmes nationaux de prévention et de lutte contre la violence domestique et dans les approches communautaires visant à prévenir et à combattre la violence domestique dans les communautés vulnérables ;
* Développer des programmes pour aider les femmes à identifier les signes de radicalisation dans leur famille et leur communauté et transférer aux femmes les connaissances et les compétences nécessaires pour faire face à ces comportements.
* Formation des femmes/mères à l'éducation aux médias, à la pensée critique et/ou à la désinformation afin de les sensibiliser et de les rendre plus aptes à protéger leurs enfants des discours d’extrémisme violent en ligne.

1. **Offrir aux jeunes vulnérables à l'extrémisme violent des activités sportives et récréatives :** Il s'agira d'activités sportives et récréatives pour les jeunes des quartiers urbains touchés par l’extrémisme violent, ainsi que d'un encadrement et d'un engagement avec les jeunes pour favoriser la (PLEV - P/CVE) et le (DPJ – PYD).

**III. INSTRUCTIONS POUR LES CANDIDATS**

Les candidats peuvent demander des subventions au niveau national dans n'importe quel gouvernorat tunisien. Les candidats doivent démontrer qu'ils ont la capacité de gérer et de mettre en œuvre les initiatives proposées et qu'elles répondent aux priorités régionales/nationales.

La valeur globale du fonds disponible pour toutes les subventions devrait atteindre **5 000 000,00 TND**. Les candidats retenus recevront des subventions pour une durée **maximale de 18 mois**.

Tous les demandeurs doivent soumettre une note conceptuelle (annexe A) qui décrit les antécédents et les capacités du demandeur (qui), le problème proposé (pourquoi), les activités (comment), les délais (quand) et les résultats attendus (quoi). Les candidats éligibles seront appelés à soumettre une proposition d'activité et un budget complets et plus détaillés (des modèles seront fournis par FHI 360 / Ma3an). Les candidats présélectionnés par le Comité d'évaluation des subventions (GEC) seront invités à participer à un atelier de Co-Création avec l'équipe du programme Ma3an afin d'affiner leurs propositions d'activités et seront également invités à soumettre davantage de documents à l'appui de leurs demandes.

Le tableau ci-dessous résume les différentes étapes et échéances de cette DAP :

|  |  |
| --- | --- |
| Phase | Date limite |
| Questions | Le 4 juillet 2021 à 24h00. Les candidats peuvent envoyer leurs questions avant de soumettre leurs notes conceptuelles à [grantstunisia@ma3an.org.](mailto:grantstunisia@ma3an.org) |
| Réponses | Le 12 juillet 2021 à 24h00. Les réponses seront envoyées à tous les candidats à partir de [grantstunisia@ma3an.org.](mailto:grantstunisia@ma3an.org) |
| Soumission des notes conceptuelles | Le 26 Juillet 2021 à 24:00 à [grantstunisia@ma3an.org](mailto:grantstunisia@ma3an.org) (les candidatures tardives peuvent NE PAS ETRE prises en compte) |
| Notification par FHI 360 | Le 30 Juillet 2021. FHI 360 examinera les notes conceptuelles des candidats et contactera les candidats éligibles pour les informer qu'ils répondaient aux critères et partager avec eux les modèles complets de proposition d'activité et de budget. |
| Séances d'orientation des soumissionnaires | Le 6 Août 2021. Les candidats éligibles recevront une invitation à participer à une session d'orientation en ligne pour les soumissionnaires afin de mieux comprendre le projet Ma3an, les priorités de financement, le processus de la DAP, l'étendue des travaux de la DAP, les critères d'évaluation et la documentation nécessaire pour soumettre une demande complète et détaillée. |
| Questions | Le 12 Août 2021 à 24h00. Les candidats éligibles peuvent envoyer leurs questions à [grantstunisia@ma3an.org.](mailto:grantstunisia@ma3an.org) |
| Réponses | Le 19 Août 2021 à 24h00. Les réponses seront envoyées à tous les candidats éligibles à partir de [grantstunisia@ma3an.org.](mailto:grantstunisia@ma3an.org) |
| Soumission de la demande complète | Le 10 Septembre 2021 à 24h00. La proposition d'activité complète et le budget doivent être envoyés à [grantstunisia@ma3an.org](mailto:grantstunisia@ma3an.org) (les candidatures tardives peuvent NE PAS ETRE prises en compte). |
| Atelier de Co-Création | Du 24 septembre au 15 Octobre 2021. Les candidats présélectionnés participeront à des ateliers de Co-Création pour affiner leurs propositions avec l’équipe Ma3an. |

La soumission d'une demande ne constitue pas une garantie de financement. FHI 360/Ma3an et USAID se réservent le droit d'attribuer un, plusieurs ou aucun prix sur la base des demandes reçues pour cette sollicitation. FHI 360/Ma3an se réserve le droit de négocier indépendamment avec tout candidat, et n'assume aucune responsabilité pour les coûts liés à la préparation et à la soumission des demandes. Les propositions d'activités doivent suivre les termes et conditions décrits dans cette sollicitation. FHI 360/Ma3an se réserve le droit de rejeter toute demande jugée incompatible avec les termes et conditions de la sollicitation.

**Les candidatures peuvent être soumises en arabe, en français ou en anglais.**

**IV. ÉLIGIBILITÉ**

Entités éligibles :

* Les organisations à but non lucratif et les organisations non gouvernementales qui sont enregistrées en tant que personnes morales en Tunisie et dont le siège est basé en Tunisie.
* Entités à but lucratif enregistrées en tant que personnes morales en Tunisie et dont le siège social est basé en Tunisie.

Entités inéligibles :

* Individus
* Groupes informels
* Partis politiques
* Institutions gouvernementales et semi-gouvernementales

Les candidats doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Organisations à but non lucratif | Entités à but lucratif (entreprises) |
| 1. Le demandeur est légalement enregistré et est opérationnel en Tunisie (JORT). 2. Le candidat est actuellement présent au niveau national (par le biais de partenariats) et/ou peut démontrer sa capacité à opérer et à lancer des activités au niveau national dans au moins 5 gouvernorats d'ici le début du projet. 3. Le candidat ne doit pas figurer sur une liste de personnes exclues par le gouvernement américain, le gouvernement tunisien et les organisations internationales en raison de leur affiliation à des activités illégales. 4. La note de concept correspond aux exigences de la DAP, répond à l'objectif de la DAP et à au moins un domaine d'activité, et intègre les deux principes directeurs. | 1. **Le demandeur est légalement enregistré et est opérationnel en Tunisie (registre du commerce).** 2. **Le candidat a démontré une expérience antérieure de travail avec des ONG internationales et/ou des OSC dans au moins 5 gouvernorats.** 3. **Le candidat ne doit pas figurer sur une liste de personnes exclues par le gouvernement américain, le gouvernement tunisien et les organisations internationales en raison de leur affiliation à des activités illégales.** 4. **La note de concept correspond aux exigences de la DAP, répond à l'objectif de la DAP et à au moins un domaine d'activité, et intègre les deux principes directeurs.** |

**Seuls les candidats éligibles recevront les modèles** **complets de proposition d'activité et de budget à soumettre lors de la phase suivante.**

**V. ÉVALUATION**

FHI 360/Ma3an a l'intention d'attribuer **jusqu'à 10 subventions** résultant de cette sollicitation aux candidats dont la proposition d'activité et les demandes budgétaires sont les plus conformes aux exigences de la sollicitation et représentent la meilleure valeur. Les critères présentés ci-dessous ont été adaptés aux exigences de cette sollicitation. Un total de 100 points est possible pour la demande complète. L'importance relative de chaque critère est indiquée par des points.

Les critères d'évaluation des propositions d'activités complètes et des budgets ci-dessous sont présentés par grande catégorie.

|  |  |
| --- | --- |
| Critères d'évaluation | |
| L'initiative proposée s'inscrit dans le cadre de la DAP et offre des solutions pratiques au problème identifié qui répondent aux besoins et au contexte du public cible et de la région. | 40% |
| Le candidat démontre une gestion programmatique, financière et opérationnelle pertinente et des performances passées. | 20% |
| Les activités reflètent les principes directeurs de la DAP et les domaines d'activité sélectionnés et sont susceptibles d'atteindre les résultats escomptés. | 20% |
| Les coûts budgétisés sont raisonnables et justifiables. | 10% |
| Pertinence des compétences et de l'expérience du personnel | 10% |
| Total | 100% |

***NB : Les entités à but lucratif doivent fournir (03) références attestant de la qualité et de l'expérience passée du candidat avec des OSC et/ou ONG internationales.***

Processus d'évaluation des propositions complètes :

Dès réception, Ma3an examinera toutes les propositions d'activités et les demandes de budget pour vérifier leur admissibilité et leur conformité administrative, puis procédera à une évaluation interne préliminaire des demandes admissibles afin d'évaluer leur exhaustivité et leur conformité aux objectifs de la DAP. Une demande peut être considérée comme non recevable si elle est incomplète, ne répond pas à la DAP, ne respecte pas les exigences de format ou est soumise après la date de fin de la DAP.

L’ensemble des demandes qui répondent à toutes les conditions d'éligibilité et de conformité administrative sera examiné et noté par le Comité d'évaluation des subventions (CES). Le CES sera composé de l’équipe du projet FHI 360/Ma3an qui examinera chaque demande ; FHI 360/Ma3an sera le seul juge des demandes soumises dans le cadre de cette DAP.

Au cours de l'évaluation, il pourra être demandé au demandeur de fournir des informations supplémentaires par écrit concernant le contenu et/ou de clarifier certains points de ses réponses. FHI 360/Ma3an se réserve le droit de négocier avec les candidats jugés qualifiés pour les propositions compétitives, y compris pour réviser leur prix, leur coût et/ou la portée des activités en fonction de l'évolution des exigences du programme, afin de garantir la mise en œuvre réussie de l'ensemble des activités du projet. Les membres du CES se réuniront ensuite pour finaliser leurs notes et présélectionner les candidats qui seront pris en considération pour l'attribution de subventions, les résultats possibles étant les suivants :

* Financer entièrement l'initiative.
* Financer partiellement l'initiative.
* Financer entièrement l'initiative, avec des conditions.
* Financer partiellement l'initiative, sous conditions.
* Ne pas financer l'initiative.

Les candidats doivent noter que ces critères : (1) servent de norme par rapport à laquelle toutes les demandes seront évaluées, et (2) servent à identifier les questions importantes que les candidats doivent aborder et sur lesquelles ils doivent se concentrer dans leurs demandes.

Les candidats qui ont été présélectionnés par le CES seront invités à participer à des **ateliers de co-création** en personne afin d'affiner et de finaliser leurs propositions d'activités et de capitaliser sur les synergies**.**

Les **candidats présélectionnés** devront effectuer une évaluation financière préalable à l'attribution de la subvention afin de vérifier la capacité de l'organisation à respecter les termes et conditions du type de subvention proposé. Dans le cadre du processus d'évaluation préalable à l'attribution, il sera également demandé aux candidats de soumettre un rapport d'audit financier de l'année fiscale précédente. En outre, des fiches de paie et d'autres informations financières peuvent être demandées pour justifier les coûts budgétisés. Il peut être demandé aux candidats de soumettre des documents supplémentaires pour démontrer que l'organisation a la capacité de mettre en œuvre la subvention. Des visites sur site peuvent être effectuées par le personnel de FHI 360/Ma3an pour évaluer l'organisation dans ces domaines.

Les **candidats présélectionnés** devront obtenir un numéro DUNS (Data Universal Numbering System) avant l'attribution du prix s'ils n'en ont pas déjà un. FHI 360/Ma3an fournira des instructions aux organisations pour obtenir un DUNS, si nécessaire.

Approbation préalable du client

Les candidats sélectionnés seront soumis à l'approbation de l'USAID avant qu'une subvention puisse être accordée. Par conséquent, il est rappelé aux organisations qu'il peut y avoir des délais pour que ce processus soit achevé. En outre, si cette approbation n'est pas donnée, la subvention ne pourra pas être accordée.

**VI. PARAMÈTRES DE LA SUBVENTION**

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des paramètres de subvention du projet Ma3an.

### Structures des subventions

Le tableau ci-dessous résume les montants des subventions, les types de subventions et les diverses exigences liées à chacune. Toutes les subventions doivent être achevées avant mars 2023.

|  |  |
| --- | --- |
| Subvention | Subventions au niveau national |
| Période d'exécution | Jusqu'à 18 mois |
| Fonds global disponible | Jusqu'à 5,000,000.00 TND |
| Type de subvention | (à but non lucratif) : Subventions à coûts remboursables ou Subventions à montant fixe  (à but lucratif) :  Sous-contrat à coûts remboursables ou sous-contrat à montant fixe |
| Coûts partagés | 5% |
| Image de marque | Toutes les activités et les livrables doivent respecter les exigences de l'USAID et de FHI 360/Ma3an en matière d'image de marque. |
| Développement organisationnel | Pour les subventions au niveau national, les candidats doivent prévoir un budget de 10 à 15 % pour le développement organisationnel qui soutient la mise en œuvre de l'initiative proposée et/ou renforce le candidat dans la réalisation de sa mission globale. |
| Approbations préalables | L'approbation de l'USAID sur la disposition d'équipement de plus de 5000 USD/unité. L'autorisation de FHI 360 avant de procéder à tout achat supérieur à 3 500 $ et/ou à des articles classés comme produits restreints dans les [dispositions standard de l'USAID](https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1868/303mav.pdf). |

### Processus de demande

Ce tableau présente le processus de demande de subventions au niveau national, y compris les phases et les exigences :

|  |  |
| --- | --- |
| Étapes | Subventions au niveau national |
| Demande initiale (note conceptuelle) | Note conceptuelle (annexe A) |
| Application éligible | Les candidats éligibles (qui répondent aux critères d'éligibilité et dont les notes conceptuelles sont approuvées) recevront les modèles complets de proposition d'activité et de budget à remplir et à soumettre pour la phase de sélection. |
| Session d'orientation des candidats | Les candidats éligibles participeront à des sessions d'orientation en ligne pour mieux comprendre le projet Ma3an et sa portée. |
| Demande de proposition complète | Les candidats soumettront leurs propositions d'activités et leurs budgets complets dans les délais impartis. |
| Liste des candidats présélectionnés | Les candidats présélectionnés par le CES doivent fournir tout document supplémentaire, le cas échéant, pour apporter des précisions sur la proposition d'activité et le budget et illustrer leur capacité à mettre en œuvre la subvention. |
| Atelier de Co-création | Les candidats présélectionnés participeront à des ateliers de Co-Création pour affiner leurs propositions d'activités avec le personnel de Ma3an. |
| Diligence Préalable | Les candidats présélectionnés passeront par les étapes du processus de diligence raisonnable qui sont : Évaluation préalable à l'attribution, références des donateurs, certifications de l'USAID, vérification antiterroriste, DUNS, et enregistrement légal (JORT ou registre du commerce). |

### C. Exigences en matière de rapports :

Vous trouverez ci-dessous un résumé des exigences en matière de rapports narratifs et financiers pour chaque type de subvention :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Type de demandeur | Type de subvention | Rapports narratifs | Rapports financiers |
| Organisations à but non lucratif | Subvention à Coût remboursable | Les livrables du projet en plus des rapports narratifs mensuels et d'un rapport final. | Rapports financiers mensuels en plus des pièces justificatives. |
| Subvention à Coût fixe (FAA) | Livrables par étape (selon le tableau des étapes de l’accord de subvention) | Certificat d'achèvement de l'étape et bon de paiement |
| Entités à but lucratif | Sous-contrat à Coût remboursable | Les livrables du projet, en plus des rapports narratifs mensuels des sous-traitants et d'un rapport final. | Rapports financiers mensuels des sous-traitants en plus des documents justificatifs. |
| Sous-contrat à Coût fixe | Livrables par étape (selon le tableau des étapes dans le sous-contrat) | Certificat d'achèvement de l'étape et bon de paiement |

**VII. PROCÉDURES DE DEMANDE INITIALE**

Vous trouverez ci-dessous les étapes détaillées de la candidature à la Déclaration Annuelle du Programme du projet Ma3an.

1. **Procédures de demande initiale (note conceptuelle) :**

**Questions et réponses :** Les demandes de clarification sont acceptées par e-mail à [grantstunisia@ma3an.org](mailto:grantstunisia@ma3an.org) avant la soumission des notes conceptuelles. Seules les demandes de clarification écrites recevront une réponse et les questions et réponses consolidées seront partagées avec tous les candidats par e-mail.

**Notes conceptuelles (Annexe A) :** Seuls les demandeurs qui soumettent une note conceptuelle dûment remplie et complète dans le format et le champ d'application spécifiés seront pris en considération pendant la période de candidature initiale. Les notes conceptuelles peuvent être soumis en anglais, français ou arabe.

**Processus d'éligibilité :** FHI 360/Ma3an examinera tous les candidats sur la base des critères d'éligibilité définis ci-dessus, en plus de la pertinence et de la conformité à la portée de la sollicitation. Seuls les candidats éligibles recevront les modèles complets de proposition d'activité et de budget.

**Séances d'orientation pour les soumissionnaires** : FHI 360/Ma3an organisera des sessions d'orientation en ligne pour les soumissionnaires. Ces sessions permettront aux candidats potentiels de mieux comprendre le projet Ma3an en général, les priorités de financement, le processus de la DAP, la portée du travail, les critères d'évaluation, la documentation nécessaire pour soumettre une demande complète.

Les candidats éligibles sont invités à confirmer leur présence par e-mail à [grantstunisia@ma3an.org](mailto:grantstunisia@ma3an.org). En raison de la situation de pandémie de Covid-19, les sessions se dérouleront en ligne.

**Questions et réponses :** Les demandes de clarification sont acceptées par courriel à [grantstunisia@ma3an.org](mailto:grantstunisia@ma3an.org) . Seules les demandes de clarification écrites recevront une réponse et les questions et réponses consolidées seront partagées avec tous les candidats par e-mail.

**Signataire autorisé :** La note conceptuelle (annexe A) doit être signée par une personne dûment autorisée à soumettre une demande au nom du demandeur et à lier le demandeur à la demande. Le formulaire de demande doit inclure le nom, le titre, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de la ou des personnes de l'organisation qui sont autorisées à discuter et à accepter une subvention, si elle est accordée.

1. **Procédures complètes de la phase d'application :**

Les candidats sélectionnés pour la note conceptuelle recevront la proposition d'activité complète et les modèles de budget par FHI 360 / Ma3an.

La demande finale comprendra trois parties :

1. Une proposition d'activité complétée, Veuillez fournir des réponses complètes et claires à toutes les parties de la proposition d'activité.
2. Un modèle de budget : Veuillez remplir à la fois le budget et les notes budgétaires de ce modèle.
3. Les notes budgétaires doivent fournir une description détaillée de chaque coût budgétisé afin qu'une analyse complète de tous les coûts/prix proposés puisse être effectuée. Il ne s'agit pas d'une répétition de ce qui a été dépeint dans l'excellent budget, mais plutôt de la manière dont l'organisation est arrivée aux prix unitaires, aux taux de salaire, à la justification de la compétitivité des prix sur le marché.
4. Tous les coûts doivent être raisonnables, attribuables et admissibles. Les coûts raisonnables sont les coûts qui sont généralement reconnus comme ordinaires et nécessaires et qui seraient encourus par une personne prudente dans la conduite d'une activité normale. Les coûts imputables sont les coûts spécifiquement liés à l'exécution de l'activité, tels que les salaires du personnel du projet, les honoraires des experts, les formations, les réunions et les séminaires, les publications, l'achat et la location d'équipements, les frais de bureau, les voyages dans le pays et les autres coûts directs. Les coûts admissibles sont les coûts qui sont conformes aux limitations de la subvention accordée.
5. Les demandes dont les informations budgétaires sont jugées déraisonnables, incomplètes, inutiles pour la réalisation du projet proposé ou fondées sur une méthodologie qui n'est pas suffisamment étayée peuvent être jugées inacceptables.
6. CV de tous les membres du personnel proposés, mettant en évidence les qualifications pertinentes.

**Conditions de candidature** : Les propositions d'activités peuvent être soumises en anglais, français ou arabe. Les coûts budgétisés doivent être représentés en dinars tunisiens. Les candidats doivent soumettre des propositions dans le format partagé par FHI 360/Ma3an. Toute proposition d'activité/ budget soumis dans un autre format n'est pas éligible pour l'évaluation.

**Exigences de partage des coûts :** Les candidats doivent inclure dans leur budget final une contribution de partage des coûts d'au moins cinq pour cent (5 %) du coût total du budget provenant du candidat ou d'autres sources. Le partage des coûts peut faire référence à des fonds ou des ressources provenant d'autres donateurs ou du secteur privé pour payer les activités liées au programme, ou à des paiements provenant des fonds propres du demandeur ou de la juste valeur des contributions en nature, telles que l'espace, l'équipement, la valeur des bénévoles ou du temps du personnel, etc. Les demandeurs sont encouragés à tirer parti des partenariats avec le secteur privé et/ou d'autres soutiens, le cas échéant. La contribution au partage des coûts ne peut pas être payée par le gouvernement américain dans le cadre d'une autre subvention, d'un accord de coopération ou d'un contrat.

Les candidats doivent expliquer la source des fonds qui constitueront leur part des coûts et sa nature. Les bénéficiaires sont contractuellement obligés de contribuer au partage des coûts à partir des sources indiquées dans la proposition finale et le budget.

**VIII. PROCHAINES ÉTAPES POUR LES CANDIDATS PRÉSÉLECTIONNÉS ET LES CANDIDATS RETENUS**

Pour les candidats présélectionnés, les étapes suivantes sont applicables :

A l'issue du processus d’évaluation du Comité d'évaluation des subventions (CES - GEC), les candidats présélectionnés seront invités à des **ateliers de Co-Création** pour affiner et finaliser leurs propositions d'activités.

Tous les candidats devront soumettre des documents justificatifs complets pour démontrer que l'organisation a la capacité technique de mettre en œuvre la subvention, ainsi que les systèmes financiers et administratifs en place pour rendre compte de manière adéquate des fonds de la subvention. Les pièces justificatives comprennent les éléments suivants :

* Les organisations doivent obtenir un numéro DUNS (à demander par l'équipe de FHI 360).
* Pièces justificatives pour les salaires et les coûts uniques du projet, c'est-à-dire le loyer, les services publics, l'acquisition de services spécifiques au projet (développement de la campagne, conception graphique, production vidéo, etc.)
* Remplir l'outil d'évaluation financière préalable à l'attribution. L'équipe financière de FHI 360 fixera un moment pour réaliser l'outil d'évaluation avec les organisations présélectionnées.
* Signer les Certifications obligatoires de l'USAID.
* Rapport d'audit financier de l'année fiscale précédente.
* Recherches sur l'exclusion et le financement du terrorisme (à effectuer par l'équipe de FHI 360).

Évaluation des coûts :

Les coûts/prix seront analysés dans le cadre du processus de diligence prélabale. Les candidats doivent noter que le budget doit être suffisamment détaillé pour démontrer que les coûts/prix sont raisonnables et complets, et que les budgets comprenant des informations sur les coûts/prix jugées déraisonnables, incomplètes ou basées sur une méthodologie qui n'est pas suffisamment soutenue peuvent être jugés inacceptables.

FHI 360 déterminera le caractère raisonnable du coût/prix en se basant sur son expérience en matière de coûts pour des articles ou services similaires, sur ce qui est disponible sur le marché et/ou sur d'autres offres concurrentielles.

Le personnel à temps plein doit être budgétisé sur la base du taux de salaire de la personne proposée, et non d'un taux de consultation. Chaque poste proposé doit être proportionnel à l'expérience et à l'historique des salaires précédents.

\*\*\*\*\*

Après l'attribution, FHI 360 travaillera avec les bénéficiaires de la subvention comme suit :

**Plan d'action détaillé :** Le bénéficiaire de la subvention devra soumettre un plan d'action détaillé décrivant des activités spécifiques avec un calendrier d'exécution clair.

**Plan de suivi et d'évaluation :** Le plan de suivi et d'évaluation (S&E) sera requis dans les 30 jours suivant l'exécution de la subvention (en fonction de la période de mise en œuvre de la subvention). L'objectif du plan de suivi et d'évaluation est d'indiquer la manière dont les réalisations, les résultats et l'impact global du projet seront déterminés, et d'aider le bénéficiaire de la subvention à gérer la collecte de données sur la performance du projet.

FHI 360 /Ma3an fournira des conseils et une assistance aux bénéficiaires pour s'assurer que le plan de suivi et d'évaluation contient les éléments suivants :

* Résultats/objectifs du projet clairement définis ;
* Indicateurs de performance mesurables pour les résultats/objectifs du projet ;
* Une définition de chaque indicateur de performance ;
* L'unité de mesure;
* Les sources de collecte de données ;
* Méthodes de collecte des données ;
* Fréquence et calendrier de la collecte des données ;
* Membre de l'équipe de projet chargé de veiller à ce que les données soient disponibles à temps ;
* Ligne de base, repères et objectifs.

En outre, FHI 360/Ma3an partagera les indicateurs pertinents, le cas échéant, de son propre plan de suivi de la performance par rapport auquel les bénéficiaires sont tenus de rendre compte.

**Évaluations et soutien au renforcement des capacités :** Après l'attribution d'une subvention, le personnel de FHI 360/Ma3an facilitera les évaluations institutionnelles et/ou techniques avec chaque bénéficiaire qui serviront de base à l'assistance technique, le cas échéant. L'évaluation aura lieu aussi à la fin du projet pour mesurer les changements réalisés. FHI 360/Ma3an offrira aux bénéficiaires une assistance technique tout au long de la mise en œuvre du projet sur les questions organisationnelles et programmatiques selon les résultats des évaluations respectives.

**Équité de genre et inclusion sociale :** FHI 360 fournira l'assistance technique nécessaire pour aider tous les bénéficiaires à intégrer la dimension du genre et à l'inclusion des personnes handicapées dans le plan d'action du projet et fournira un soutien complémentaire de renforcement des capacités pour s'assurer que les bénéficiaires conçoivent et fournissent des programmes qui réalisent les stratégies d'inclusion proposées.

**IX. MODALITÉS ET CONDITIONS**

**Accord de subvention :**

Un accord de subvention comprendra la description du programme approuvé, le budget approuvé, les exigences en matière de rapports et les dispositions pertinentes. Une fois signé, il s'agit d'un accord juridiquement contraignant entre FHI 360 et l'organisation bénéficiaire de la subvention. Une fois la convention de subvention signée, elle ne peut être modifiée sans l'approbation écrite préalable de FHI 360.

Après sélection, FHI 360 travaillera avec le bénéficiaire pour établir une méthode de reporting appropriée qui reflète les activités à réaliser dans la description du programme.

FHI 360 remboursera seulement les coûts directs qui sont identifiés dans le budget approuvé de la sous-subvention dans l'annexe B et qui sont déterminés comme étant admissibles et attribuables selon les principes de coûts suivis par FHI 360 et fournis dans 2 CFR 200 Subpart E - Cost Principles.

[Les](http://www.ecfr.gov/cgi-bin/text-idx?node=2:1.1.2.2.1.5&rgn=div6) principes de coûts peuvent être téléchargés à l'adresse [suivante : http://www.ecfr.gov/cgi-bin/text-idx?node=2:1.1.2.2.1.5&rgn=div6.](http://www.ecfr.gov/cgi-bin/text-idx?node=2:1.1.2.2.1.5&rgn=div6)

**Dispositions relatives aux subventions :**

FHI 360 est tenu de respecter les dispositions de la loi américaine sur l'aide étrangère et les autres lois et règlements des États-Unis. Le programme de subventions sera administré conformément aux politiques et procédures de FHI 360 ainsi qu'aux règlements de l'USAID pour les bénéficiaires non gouvernementaux américains. Les dispositions les plus récentes de l'USAID relatives aux subventions standard peuvent être consultées à l'adresse suivante [: https://www.usaid.gov/ads/policy/300/303mab.](https://www.usaid.gov/ads/policy/300/303mab)

FHI 360 et USAID s'engagent à faire progresser l'égalité des sexes et à assurer l'inclusion sociale des groupes marginalisés dans tous les aspects et toutes les phases du projet. FHI 360 s'efforcera de s'assurer que toutes les subventions sont conduites de manière cohérente avec l'ADS 205 et la politique de genre de l'USAID. Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/205.pdf> et

<https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/USAID_GenderEquality_Policy_MT_WEB_single_508.pdf>

**5.2.1 Soumissions tardives, modifications et retraits de demandes**

À la discrétion de FHI 360, toute demande reçue après la date et l'heure exactes de réception peut être considérée comme inéligible.

**5.2.2 Fausses déclarations dans les candidatures**

Les candidats doivent fournir des informations complètes, précises et exhaustives comme l'exige la présente sollicitation et ses annexes.

**5.2.3 Clause de conflit d'intérêts**

Les candidats doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec toute partie associée à l'émission, l'examen ou la gestion de cette sollicitation et de l'attribution prévue. L'absence de divulgation complète et ouverte peut obliger FHI 360 à réévaluer la sélection d'un candidat potentiel.

**5.2.4 Biens et services interdits**

En aucun cas, le bénéficiaire de la subvention ne doit se procurer les articles suivants dans le cadre de cette bourse, car ces articles sont exclus par la loi sur l'assistance étrangère et d'autres lois qui régissent le financement de l'USAID. Les programmes qui sont trouvés à faire des transactions dans l'un de ces articles seront disqualifiés :

1. l'équipement militaire ;
2. équipement de surveillance ;
3. les produits et services destinés à soutenir la police ou d'autres activités de maintien de l'ordre ;
4. les produits de luxe et les équipements de jeu ; et
5. équipement de modification du temps.

**5.2.5 Marchandises soumises à des restrictions**

Seuls les biens nécessaires à la réalisation des objectifs d'étape sont explicitement approuvés dans l'octroi de la subvention et peuvent être acquis et sont soumis aux dispositions prévues dans les Dispositions standard pour les subventions à obligation fixe aux organisations non gouvernementales. Actuellement, il n'est pas prévu que les subventions financent l'un des articles énumérés ici.

Les coûts suivants sont restreints par l'USAID et nécessitent une approbation écrite préalable de FHI 360 et de l'USAID afin d'être des coûts admissibles :

1. les produits agricoles de base ;
2. les véhicules à moteur ;
3. les produits pharmaceutiques ;
4. les pesticides ;
5. engrais ;
6. les contraceptifs ;
7. l'équipement usagé
8. Biens excédentaires appartenant au gouvernement américain

Tous les achats informatiques doivent être conformes à la section 889. Vous trouverez de plus amples informations sur cette section à l'adresse suivante [: https://www.usaid.gov/work-usaid/resources-for-partners/section-889-partner-information.](https://www.usaid.gov/work-usaid/resources-for-partners/section-889-partner-information)

**X. CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ**

* FHI 360 peut annuler la sollicitation et ne pas attribuer le marché.
* FHI 360 peut rejeter tout ou partie des réponses reçues.
* L'émission d'une sollicitation ne constitue pas un engagement d'attribution par FHI 360.
* FHI 360 se réserve le droit de disqualifier toute demande basée sur le non-respect des instructions de sollicitation par le candidat.
* FHI 360 ne compensera pas les candidats pour leur réponse à la sollicitation.
* FHI 360 se réserve le droit de décerner un prix sur la base de l'évaluation initiale des candidatures sans autre discussion.
* FHI 360 peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités de la sollicitation, ou d'attribuer plusieurs prix en fonction des activités de la sollicitation.
* FHI 360 se réserve le droit de renoncer à des déficiences mineures de la DAP qui peuvent être corrigées avant la détermination de l'attribution afin de promouvoir la concurrence.
* FHI 360 contactera tous les candidats pour confirmer la personne de contact, l'adresse et que l'offre a été soumise pour cette sollicitation.

1. [Les](https://www.cvereferenceguide.org/key-terms) définitions de PVE, CVE et autres termes se trouvent dans le Guide de référence CVE [: https://www.cvereferenceguide.org/key-terms.](https://www.cvereferenceguide.org/key-terms)  [↑](#footnote-ref-2)
2. La définition de l'USAID du PYD, et le cadre du PYD, sont élaborés sur le site de YouthPower [: https://www.youthpower.org/positive-youth-development.](https://www.youthpower.org/positive-youth-development)  [↑](#footnote-ref-3)